SOS Racisme et le CRAN contre Zemmour

17/03/2010 à 20h13

Après la plainte de la LICRA pour “propos racistes et discriminatoires” et la saisie du CSA par le MRAP et le Club Averroès, c’est maintenant SOS Racisme qui porte plainte pour “diffamation raciale” contre le chroniqueur du Figaro. Le CRAN, lui, suggère au CSA de l’interdire d’antenne… La HALDE et la LDH n’ont toujours pas réagi.

***Sos Racisme** fait citer a comparaître M. Eric Zemmour devant le tribunal correctionnel pour qu’il réponde des faits de diffamation raciale suite a ses propos tenus le 6 mars lors de l’émission ’Salut les terriens’ sur canal +.*

Alors qu’il était invité pour présenter son dernier livre, interpellé sur les contrôles d’identité discriminatoires il a déclaré : ’Pourquoi on est contrôlé 17 fois dans la journée c’est parce que la plupart des trafiquant sont noirs et arabes. c’est comme ça. c’est un fait’

Eric Zemmour qui répand depuis maintenant trop longtemps son idéologie nauséabonde dans les émissions de grande écoute devra répondre de ses propos devant le juge.

Le Cran (Conseil représentatif des associations noires) annonce avoir écrit aux présidents du CSA et de France Télévisions pour protester contre des propos tenus par le journaliste Eric Zemmour qui, dans une émission diffusée sur France O, a considéré la discrimination à l’embauche comme un “droit”.

Dans cette lettre ouverte, diffusée mercredi à la presse, le Cran demande “que dans toutes les émissions du public ou du privé, on ne puisse plus inviter des personnes qui affirment qu’on a le droit de violer la loi française, qu’on ne puisse plus recevoir des personnes qui encouragent et

valorisent la délinquance”.
Le Cran fait référence à l’émission-débat “l’Hebdo”, diffusée le 6 mars dernier sur France O, au cours de laquelle Eric Zemmour a dit “la discrimination, c’est la vie”. Puis dans le même émission que les entreprises avaient “le droit” de demander aux agences d’interim des candidats qui ne soient ni noirs ni arabes.
“Non seulement M. Zemmour, (…) légitime la délinquance mais même, il y encourage (puisque selon lui, +la discrimination, c’est la vie, c’est le choix, et c’est la sélection+”, écrit le Cran.
Suite

